**IV. Introduction aux concepts-clés du structuralisme**

 **IV.2.2. Dichotomie synchronie/diachronie**

**Plan :**

1. La diachronie
2. La synchronie

**Objectifs :**

* Connaitre l’objet d’étude de la linguistique
* Distinguez soigneusement l’étude diachronique de l’étude synchronique de la langue.

La dichotomie et le raisonnement précédent qui a visé à distinguer entre langage, langue et parole, les éléments de stabilité des éléments d’instabilité de la langue (caractère mutable et immutable du signe linguistique), appelle une autre dichotomie consistant à distinguez deux démarches différentes : la diachronie qui est centrée sur l’étude de l’aspect évolutif/mutable, la synchronie qui tient compte de l’aspect statique stable/immutable. Cette distinction méthodologique et la primauté donnée à la synchronie est le second principe important établi par Saussure dans le cadre de a théorie.

**1. La diachronie**

C’est l’étude de changement et de l’évolution du système-langue (d’un point de vue interne) à travers plusieurs étapes historiques avec comparaison systématique entre ces étapes. Elle étudie donc la langue du point de vue évolutif en procédant à la comparaison entre les différents états d’une langue à travers des époques différentes. Elle montre ce qui les distingue, c’est-à-dire ce qui a évolué, changé dans le système-langue. Elle retrace l’évolution d’une unité linguistique à travers plusieurs époques historiques avec comme objectif la comparaison et l’étude des évolutions/changements subis.

Exemple : l’étude du système verbal du français de « la Cour Royale », de « la Révolution », de la « Commune », d’ « avant et d’après la Seconde guerre mondiale » et « des années actuelles » consiste à distinguer ce qui est resté constant de ce qui a changé-évolué.

Il est à préciser que la diachronie n’est pas l’étude de l’évolution de la langue depuis les origines ou à travers l’histoire, ce qui est, d’un point de vue scientifique, inconcevable. Mais c’est l’étude de l’évolution interne de la langue pendant une durée limitée, plusieurs époques historiques limitées en procédant systématiquement à la comparaison et en excluant les éléments externes à la langue (éléments externes liés à la parole).

**2. La synchronie**

C’est l’étude et la description du fonctionnement du système-langue à un moment donné de son histoire, souvent actuel, et du point de vue interne. Elle étudie donc la langue du point de vue statique-stable. Elle décrit la langue en tant que système « où tout se tient ». Elle explique et décrit le fonctionnement interne de la langue à un moment précis de son histoire. La synchronie prend une seule étape de l’évolution de la langue, souvent actuelle mais qui peut ^être ancienne, sans aucune comparaison entre étapes historiques. L’étude synchronique exclut en fait la notion d’évolution (caractère mutable) et de l’histoire (effets des éléments externes) et de la comparaison. Elle explique donc en quoi la langue est un système au moyen des niveaux ou branches de la linguistiques : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, lexico-sémantique.

 La linguistique saussurienne est une linguistique interne, synchronique de la langue. La première option méthodologique doit être selon Saussure la synchronie : l’étude de la langue ici et maintenant, envisagée en elle-même et pour elle-même (principe de l’immanence ::voir le petit passage dicté en cours).